

OCCUPATION

## Les squatters pourront rester dans le bâtiment de l'Unige

Par Aurélie Toninato. Mis à jour le 15.03.2012 34 Commentaires

Les étudiants qui squattent un ancien bâtiment l'Université à Chêne-Bougeries ont conclu mercredi soir un accord avec l'Unige



### Articles en relation

**Un nouveau squat s'installe à Chêne-Bougeries**

### Mots-clés

**Université de Genève**

Les étudiants qui squattent l'ancienne station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève, située rue de Malagnou 154 à Chêne-Bougeries, depuis lundi ne seront pas mis dehors. Ils ont conclu mercredi soir un accord avec l'Unige.

Le rectorat a rencontré mercredi les responsables de

la Ciguë, puis s'est entretenu en fin de journée avec le collectif d'étudiants. Ces derniers ont proposé de se constituer en association d'étudiants des Hautes écoles et de s'occuper de la gestion du bâtiment en termes de logements. Une proposition acceptée par l'Université, comme le rapporte Julie Michaud, chargée de communication. «Il faut maintenant que les statuts de cette nouvelle association soient approuvés. Ensuite, le rectorat signera un contrat de confiance avec elle pour fixer les conditions d'utilisation du bâtiment.»

Une dizaine d'étudiants occupe pour le moment une aile du bâtiment, celle qui faisait autrefois office d'appartement pour le concierge. «Ces jours prochains, un état des lieux de l'appartement et du bâtiment dans son entier va être effectué pour s'assurer de sa salubrité», poursuit la chargée de communication.

Des doutes planent d'ailleurs sur la salubrité de la partie laboratoire de la maison. Le rectorat peut envisager d'effectuer de légers travaux mais l'Université ne compte pas investir de gros moyens dans la rénovation de la maison car elle est destinée à être échangée avec un bâtiment de l'Etat situé dans le quartier de Carl-Vogt.

Le groupe de jeunes en formation squatte la maison de l'Unige depuis lundi après-midi, en réponse au manque de logements pour étudiants.

(TDG)

Créé: 15.03.2012, 08h53

[Voir tous les commentaires](#)